



ISSN 2105-1054

ISSN en ligne 2257- 8390

L'apport de la terminologie dans la grammatisation de la langue arabe

Abdellatif Chekir

Université de Carthage, Tunisie

chqirlotfi@yahoo.fr

<https://orcid.org/0000-0001-8135-5839>

Reçu le 27-12-2021 / Évalué le 15-01-2022 / Accepté le 16-03-2022

Résumé

Cet article est une réflexion sur l'élaboration de la terminologie grammaticale arabe qui a été mise en place parallèlement à la description de la langue arabe au moment de l'avènement du *naḥw* (grammaire). Certains termes ont été conçus selon une méthodologie cohérente à partir de la racine *f,ṣ,l*. C'est l'exemple de *fīṣl*, *fa:ṣil*, *mafṣu:l*. D'autres ont été empruntés à la langue commune. Toutefois, l'élaboration de cette terminologie a suscité de nombreuses controverses entre les grammairiens de Koufa et de Basra qui ont décrit les phénomènes de manières diverses et ont proposé des termes distincts pour les désigner. Notre observation nous montre que ce dispositif métalinguistique soulève également des problèmes de précision puisque certains termes peuvent véhiculer des phénomènes différents.

Mots-clés : terme, terminologie, tradition grammaticale, grammatisation, grammaire arabe

The development of terminology in the Arabic grammatical tradition

Abstract

This article reflects on the development of the Arabic grammatical terminology which has been set up in parallel to the description of the Arabic language at the time of the advent of *naḥw* (grammar). Some terms have been formed from the root *fṣl*, following the typical root-and-pattern morphology. This is the example of *fīṣl*, *fa:ṣil*, *mafṣu:l*. Others were borrowed from the common language. However, the development of this terminology has raised many controversies among the grammarians of Kufa and Basra, who described the phenomena differently and suggested distinct terms to capture them. Our observation is that this meta-linguistic device also raises accuracy problems since some words can convey different phenomena.

Keywords: term, terminology, grammatical tradition, grammaticalization, Arabic grammar

Introduction

La grammatisation de la langue arabe a nécessité la mise en place d'un dispositif terminologique qui est à même de décrire cette langue et de dénommer de manière adéquate les phénomènes linguistiques qui la caractérisent. Les termes, considérés par les grammairiens arabes comme les clés des sciences, étaient puisés généralement dans la langue courante pour acquérir, par glissement, une signification particulière, relative à l'univers métalinguistique. Cette grammatisation s'est manifestée ainsi par l'élaboration de plusieurs dictionnaires et de grammaires qui cherchent à expliquer le fonctionnement de cette langue en établissant une norme qui permette d'éviter les lectures erronées de la langue arabe et plus particulièrement celle du texte coranique. Toutefois cette réflexion sur la langue arabe a connu un certain raffinement dans la perception des phénomènes. Nous pouvons citer, à titre d'exemple, le cas de la prédication, phénomène qui a été décrit de façon plus pertinente par les grammairiens postérieurs. Cette grammatisation s'est également accompagnée de polémiques et de controverses entre les grammairiens et plus particulièrement entre les écoles de Koufa et de Basra. La divergence concerne la classification ou la dénomination de certains phénomènes. Bref, l'histoire de la linguistique arabe montre un vrai souci métalinguistique chez les grammairiens arabes.

Notre travail s'articule autour de trois axes. Nous présenterons tout d'abord les conditions de l'avènement de la grammaire arabe et le souci des grammairiens de l'époque. Nous nous intéresserons ensuite à la méthodologie de l'élaboration de la terminologie arabe qui montre une distinction dans la formation de l'appareillage métalinguistique relatif au verbe et au nom. Nous réfléchirons enfin sur les problèmes soulevés par la terminologie et les divergences entre les principales écoles de grammaire.

1. L'avènement de la grammaire arabe (le *naḥw*)

1.1. L'exigence de la grammatisation de l'arabe

La langue arabe était le véhicule de la communication et de la réflexion dans la péninsule arabique depuis l'époque antéislamique. Elle a produit des textes poétiques qui ont fait la fierté des Arabes longtemps avant l'avènement de l'Islam. Les locuteurs arabes faisaient ainsi usage de leur langue sans avoir à leur disposition des règles et des normes qui codifient cet usage ; ce qui ne constituait guère un écueil. Le besoin s'est fait pressant de grammatiser la langue arabe pour donner des outils qui permettent de comprendre son mécanisme et d'éviter les lectures incorrectes du texte sacré. En effet, il suffisait de décliner un mot à l'accusatif au lieu du nominatif pour que le sens de la phrase soit complètement bouleversé et que le texte coranique soit falsifié. Il fallait donc décrire la langue arabe, expliquer son système à tous les niveaux en formulant

un discours normatif qui explicite les règles de son fonctionnement et qui fournit un outillage métalinguistique apte à véhiculer ce savoir. Ainsi le *naħw* (la grammaire) est né. Ce terme est formé à partir d'un déverbal du verbe *naħa*: qui signifie « la direction, l'exemple à suivre ». En d'autres termes, le *naħw* décrit la langue arabe, fournit les règles et les normes de son système qui indique, entre autres, la déclinaison, la fonction et l'agencement des mots. D'autres termes proposés par les grammairiens arabes entraient en concurrence avec le terme *naħw* comme : *al ġarabijja*, *ġilmulġarabijja*, *qawa:ġid*, *ġilmulħali:l*, etc. Mais le terme *naħw* a fini par être consacré. Il est en opposition avec le terme *laħn* qui signifie une lecture erronée de la langue. Cette science s'est raffinée progressivement avec des tentatives de plus en plus pertinentes comme celles de : *ħabulħaswadħadduħali*; *ħalħali:libnuħaħmad*, *ħibnuħzinni*, etc. Mais l'ouvrage le plus important reste sans conteste *ħalkita:b* de Sibawayh. Il constitue le creuset de la pensée linguistique de toute une période parce que Sibawayh n'a pas créé *ex nihilo*. Au contraire, il a présenté une description de la langue arabe en s'inspirant des théories grammaticales dominantes à l'époque et plus particulièrement celles d'*ħalħali:l*, tout en apportant sa pierre à l'édifice. De même les grammairiens postérieurs à Sibawayh y ont puisé leur réflexion. En effet, *ħalkita:b* a donné lieu à plusieurs commentaires et critiques tels que *Al- maħtaħħab* d'Al mubarrad, *Al ħusul* d'Ibnussarra:ħ, *Al ħi:ħaħ* d'Al fa:risi, *Al ħumal* d'azzaħa:ħi, etc. Toutefois cette réflexion linguistique s'est accompagnée d'une intense activité métalinguistique qui a suscité beaucoup de controverses entre les grammairiens.

1.2. La terminologie (*ħiħħila:ħ*)

Le terme *ħiħħila:ħ*, équivalent de terminologie, n'a pas le même sens qu'en français. Il a subi une série de dérivations : la racine *ħ, l, ħ* a donné les verbes trilitères *ħalaħa* et *ħaluħa* qui signifient : « devenir meilleur, réparer la perversion de quelqu'un ou de quelque chose ». À partir de ce verbe, il a été dérivé le verbe augmenté *ħiħħalaħ* avec le sens de « se réconcilier, se mettre d'accord ». Puis ce verbe a engendré le déverbal *ħiħħila:ħ*, qui dispose d'un doublet *maħħalaħ*. Ils signifient « l'accord, l'entente d'une communauté sur quelque chose ». En d'autres termes, la terminologie est présentée, comme une convention qui limite et fixe le sens des phénomènes linguistiques.

Cette terminologie, fondée sur des critères sémantiques, a été en général établie selon une méthodologie cohérente. Cependant, la plupart des termes ont été empruntés à la langue courante pour acquérir par glissement un sens particulier en rapport avec le domaine de la linguistique. C'est l'exemple de la préposition *ħalħar* dont le rôle consiste à transférer le sens du verbe au nom à savoir le déverbal *ħalmaħdar*, alors que dans le sens commun, le mot *ħar* signifie la traction ou l'animal de trait. C'est également le cas de *maħni*: (invariable) ; *ħa:mid* (figé) ; *ħarf* (particule) ; *taħdi:r* (sous-entendu), etc.

Il est également à remarquer que cette terminologie a été perfectionnée au cours du temps car les premières dénominations étaient polylexicales et se présentaient même sous forme de phrase. Ces exemples de termes sont perceptibles à travers les titres des chapitres du *Kita:b* :

« Le chapitre du verbe qui transite du nom d'agent au nom de patient, au nom d'agent et complément circonstanciel pour une seule entité¹».

Toute cette phrase désigne en réalité le verbe *ka:na* et ses analogues (*ka:nawa?axawa:tuha*), c'est-à-dire les verbes incomplets. Les exemples de ce genre foisonnent dans l'ouvrage de Sibawajh. Ce qui montre que la grammaire arabe était dans ses premiers balbutiements. Dans cette première étape, les grammairiens essayaient de comprendre les phénomènes et d'expliquer leur fonctionnement à travers les dénominations. Mais progressivement la pensée linguistique a atteint sa maturité, son niveau proprement épistémologique de réflexion sur elle-même. Et cela s'est réalisé à la faveur du débat qui se déroulait entre les grammairiens, débat perceptible à travers le nombre important d'ouvrages réalisés à cette époque où nous assistons à un perfectionnement notable de la terminologie.

2. L'apport terminologique

2.1. Les fonctions grammaticales

Dans le souci de grammatiser la langue arabe, la grammaire traditionnelle a repéré les différentes fonctions dans la phrase qui se manifestent à travers la déclinaison des mots. Les termes sont dérivés à partir de la racine *f,ʕ,l* qui a donné lieu au verbe *faʕala* (faire). Conformément à son caractère non concaténatif et à ses spécificités dérivationnelles, la langue arabe permet de dénommer toutes les fonctions à partir de ce verbe : *fa:ʕil* (sujet), *fiʕl* (verbe), *mafʕu:lbihi* (complément d'objet), *mafʕu:lmaʕahu* (complément d'accompagnement), *mafʕu:lfi:h* (complément circonstanciel de lieu et de temps), *mafʕu:lili?aʕlihi* (complément circonstanciel de but), *mafʕu:lmaʕtlaq* (complément absolu), etc. Cette terminologie est homogène, elle a été établie selon une méthodologie cohérente mais repose sur des critères strictement sémantiques. Elle a exploité les capacités dérivationnelles de la langue arabe : la matière consonantique, appelée racine, est versée dans un moule prédéfini nommé schème. La combinaison du sens général de la racine avec le sens spécifique du schème défini, génère tous les dérivés possibles. Cependant la tradition grammaticale n'adopte pas la même procédure avec les catégories grammaticales afférentes au verbe.

2.2. La terminologie relative au verbe

À l'instar du nom, les grammairiens arabes se sont préoccupés de la description du verbe dans tous ses aspects, de façon exhaustive. Cependant, ces grammairiens ne forgent pas les termes à partir d'une racine particulière mais puisent plutôt les termes dans la langue commune. Le verbe est ainsi décrit aux niveaux morphologique, syntaxique et sémantique.

Sur le plan morphologique le verbe est classé :

- d'après le nombre des phonèmes dont il est formé : il est *əula:əi:* (trilitère) ou *ruba:ʕi* (quadrilitère), etc.
- d'après son schème : il est *muʒarrad* (simple) ou *mazi:d* (augmenté) avec l'ajout d'autres phonèmes au verbe simple ;
- d'après la nature des phonèmes qui le composent : il est *saħi:h* (sain), *mʕʕtal*, s'il contient un ou deux phonèmes faibles, *muḏaʕʕaf* (géméné) si une consonne est dédoublée ou *mahmu:z* contenant une *hamza*, c'est-à-dire une occlusive glottale, dans sa matière consonantique. Cette distinction est très importante parce qu'elle a des répercussions sur la conjugaison du verbe ;
- d'après sa conjugaison : il est *ʒa:mid* (figé) ou *muʒarraʕ*(conjugué) au *ma:ḏi* (passé, accompli), au *muḏa:riʕ* (assimilé, inaccompli) avec ses trois tiroirs : *marfu:ʕ* (indicatif), *mansu:b* (subjonctif), *mazzu:m* (apocopé), ou à *al ʔamr* (impératif)² ;

Au niveau syntaxique, le verbe peut être catégorisé :

- selon qu'il prédique un sujet ou un substitut du sujet : *mabni: lilmaʕlu:m* (actif) ou *mabni: lilmaʒhu:l*(passif)³ ;
- selon sa transitivité : il peut être *la:zim* (intransitif) ou *mutaʕaddi* (transitif) ;

Sur le plan sémantique, le verbe peut être classé :

- selon qu'il est *ta:m* (complet) ou *na:qis* (défectueux) ;
- selon qu'il exprime *al muqa:raba* (approximatif), *affuru:ʕ* (inchoatif), *alqulu:b* (sentiment) , *affak* (doute), etc.

Comme nous pouvons le constater, le verbe a été décrit dans ses moindres détails pour expliciter son fonctionnement à tous les niveaux : morphologique, syntaxique, sémantique. Cependant la terminologie adoptée a été établie sur des critères purement sémantiques qui ne permettent pas de dénommer les phénomènes linguistiques de façon précise. Nous pouvons également constater que certains phénomènes n'étaient pas connus des grammairiens arabes, ils n'ont été découverts et appliqués à la langue arabe que récemment, c'est le cas de l'*aspect* dont Sibawayh avait une bonne intuition, de la locution verbale, du verbe auxiliaire et du semi-auxiliaire qui ont été découverts à

la faveur de la traduction en arabe d'ouvrages de linguistique occidentale. Cependant, même si cet appareillage métalinguistique conçu par la tradition grammaticale est pertinent, il soulève quelques problèmes.

3. La polémique entre Koufa et Basra et les problèmes de la terminologie

3.1. La polémique entre Koufa et Basra

Toutefois cette étape de grammatisation de la langue arabe a provoqué une vive controverse entre les écoles de Basra et de Koufa à propos de la catégorisation des phénomènes et le choix des termes. Le classement des verbes est emblématique de cette rivalité. Selon les grammairiens de Basra, le verbe peut être conjugué à *ʔalma:ḏī* (le passé), *ʔalmuḏa:riʕ* (l'assimilé) et *ʔalʔamr* (l'impératif) ; ceux de Koufa, par contre, ont distingué *ʔalma:ḏī* (le passé), *ʔalmuḏa:riʕ* (l'assimilé), *ʔadda:ʔim* (le duratif). Ces derniers ont indexé l'impératif dans les tiroirs de l'assimilé et ont considéré les deux noms *ʔismʔlfa:ʕil* (le nom d'agent) et *ʔismʔlmafʕu:l* (le nom de patient) comme faisant partie de la classe du verbe parce qu'ils sont susceptibles d'exprimer le caractère duratif et continu de l'action dans le temps, en plus de l'agent ou du patient. Autrement dit, le verbe duratif signifie que le procès est au présent et qu'il est saisi en cours de réalisation.

Le conflit entre Koufa et Basra n'a pas concerné que le verbe, il a également touché d'autres phénomènes linguistiques qui ont été nommés différemment par les deux écoles. Voici un tableau qui présente certains termes choisis par les grammairiens de Koufa et ceux de Basra.

	Basra	Koufa
Adjectif	<i>naʕt</i>	<i>Si:fa</i>
Adverbe	<i>ḏarf</i>	<i>Si:fa/ maḥal</i>
Prépositions	<i>ḥuru:f lʒarr</i>	<i>ḥuru:f lḫafḏ</i>
Pronom indéfini	<i>ḏami:ruffaʔn</i>	<i>ḏami:ruhmaʒhu:l</i>
Nom d'agent	<i>ʔ:ismul faʕil</i>	<i>ʔal fiʕil idda:ʔim</i>

Nous constatons qu'en général les grammairiens de Koufa et de Basra usent de termes différents pour dénommer les mêmes phénomènes ; pourtant parfois ils recourent au même terme mais pour désigner des phénomènes différents. Dans la plupart des cas, ce sont les choix de Basra qui se sont imposés et qui ont survécu jusqu'à aujourd'hui soit parce qu'ils ont été consacrés par Sibawajh, soit tout simplement parce qu'ils sont d'un emploi plus fréquent que ceux de Koufa. La divergence entre ces deux écoles de grammaire ne constitue qu'une difficulté parmi tant d'autres de la terminologie arabe.

3.2. Les problèmes de la terminologie traditionnelle.

Les termes sont censés être dans une relation de biunivocité avec les notions et les concepts qu'ils véhiculent. Autrement dit, ils doivent dénommer les phénomènes de façon précise, sans aucune ambiguïté. Or, nous constatons que la terminologie élaborée par la tradition grammaticale présente plusieurs difficultés.

3.2.1. La polysémie

En effet, la terminologie proposée par la tradition semble très polysémique parce que les termes sont en général puisés dans la langue commune. C'est un choix revendiqué par les grammairiens qui se sont inspirés de leur environnement, c'est-à-dire de l'univers extralinguistique pour forger les termes. C'est l'exemple de : *ḫabar* (attribut), *ḥa:l* (état), *tamji:z* (spécificatif), *mabni:* (invariable), *mawṣṭal* (défectueux), *mazi:d* (augmenté), *ta:m* (complet), *na:qis* (incomplet), *za:mid* (figé). Tous ces termes polysémiques réfèrent aussi bien à l'univers linguistique qu'à l'univers extralinguistique. Ils désignent une fonction ou un type de verbe. Cependant ils renvoient également à des états. *mawṣṭal* désigne par exemple un type particulier de verbe mais signifie également « malade ». *Mabni:* indique un certain type de verbe et signifie par ailleurs « construit ». Toutefois cette polysémie ne peut être résolue que par le contexte qui présente des références permettant d'indiquer le domaine d'utilisation du terme.

3.2.2. Termes désignant plusieurs phénomènes

Les grammairiens recourent parfois aux mêmes termes pour désigner des phénomènes différents. C'est par exemple le cas du terme *ʔiṣṣra:b* qui désigne aussi bien la fonction d'un mot au sein de la phrase que sa désinence selon sa fonction. Dans le premier cas de figure, cette étiquette relève de la syntaxe ; dans le deuxième cas elle est relative au domaine de la morphologie et plus précisément à celui de la flexion. C'est aussi le cas de *na:qis* qui désigne le verbe défectueux au niveau du *la:m*, c'est-à-dire de la troisième consonne et le verbe incomplet comme *ka:na* et ses sœurs. Le terme *ḏami:r* équivaut aussi bien au pronom qu'à la personne.

Le même terme peut être également utilisé pour désigner des faits différents dans les domaines les plus divers. C'est l'exemple de *ḫabar* qui est utilisé en grammaire et en rhétorique pour dénommer des phénomènes différents.

3.2.3. Plusieurs termes désignant un phénomène unique

Les grammairiens arabes recouraient parfois à plusieurs termes pour désigner le même phénomène. C'est l'exemple de *ʔistixna:ʔ* (ellipse) qui était désigné également par *sadmasad* et *ʔiktifa:ʔ*. Or ces termes peuvent renvoyer à des phénomènes différents comme la suppression et la substitution.

La fonction *ħa:l* (état) était également dénommée par le terme *ħabar* (attribut) dans la terminologie de Sibawajh. Il en est de même pour le *naʕt* qui était désigné aussi par le terme *šifa* et ce terme réfère également chez les grammairiens de Koufa, aux prépositions en plus des termes *ħuru:f lʒarr*, *ħuru:f lħafð*.

Comme nous pouvons le constater, la tradition grammaticale recourt souvent à plusieurs termes pour véhiculer un seul concept. Cela est dû probablement au fait que les grammairiens arabes ne faisaient pas de distinction entre la langue commune qui tolère la polysémie et la langue spécialisée qui doit la réduire au maximum parce qu'elle doit être caractérisée par l'économie, la concision et la précision.

Conclusion

La grammatisation de la langue arabe a permis de doter cette langue de dictionnaires et de grammaires. Elle a atteint sa perfection avec l'élaboration du *Kita:b* de Sibawajh, ouvrage qui constitue encore une référence de base jusqu'à nos jours. Cette réflexion linguistique s'est accompagnée d'une intense activité métalinguistique pour forger une terminologie à même de décrire le fonctionnement de la langue avec beaucoup de précision. En d'autres termes l'histoire de la langue arabe se caractérise par une synergie entre la réflexion sur la langue arabe et l'élaboration d'une métalangue susceptible de véhiculer cette réflexion. La plupart des termes conçus à cette époque ont été adoptés par la linguistique moderne et font encore autorité aujourd'hui, certains ont disparu, d'autres ont vu le jour à la faveur de la traduction des ouvrages fondamentaux de la linguistique en arabe pour véhiculer les nouvelles découvertes et les nouvelles méthodes d'approche des langues. Mais l'élaboration de ces termes doit reposer sur une méthodologie qui doit se caractériser par la cohérence, l'économie et la précision.

Bibliographie

- Abi Aad A. 2001. *Le système verbal de l'arabe comparé au français*. Paris : Maisonneuve et Larose.
- Auroux, S. 1994, *La révolution technologique de la grammatisation*. Liège : Mardaga.
- Baccouche, T., Mejri S. 2007, « Normes grammaticale et description linguistique : le cas de l'arabe ». In : Neveu F. et Mejri S., (éds), *Langages*, n° 167.
- Blachère, R., Gaudefroy-Demombynes, M. 2004, *Grammaire de l'Arabe Classique*. Paris : Maisonneuve & Larose.

- Cohen, D. 1984. « La phrase nominale et l'évolution du système verbal en sémitique ». *Société de linguistique de Paris, Collection linguistique*, vol. 73.
- Creissels, D. 1995. *Éléments de syntaxe générale*. Paris : PUF.
- El-Dahdah, A. 1994. *Dictionnaire de la nomenclature grammaticale arabe, arabe-français*. Beyrouth : Librairie du Liban publishers.
- Esber, N. 1997. *La terminologie de la linguistique : problèmes de traduction français-arabe*. Lille : Atelier national de reproduction des thèses.
- Kouloughli, D. 1994. *Grammaire de l'arabe d'aujourd'hui*. Paris : Pocket.
- Lerat, P. 1995. *Les langues spécialisées*. Paris : PUF.
- Mejri, S. ; Gross, G. ; Baccouche, G. ; Clas A., (dir). 2003. *Traduire la langue, Traduire la culture*. Tunis, Paris : Sud Editions, Maisonneuve & Larose.
- Mhiri, A. 1973. *Les théories grammaticales d'Ibn Jinni*. Publications de l'Université de Tunis.
- Ouerhani, B. 2005. « La terminologie linguistique entre innovation lexicale et renouvellement des analyses ». In : Mejri S. et Thoiron P., *La terminologie entre traduction et bilinguisme*, Tunis. p. 121-137.
- Sawaie, M. 1999. *La crise de la terminologie arabe au XIX^e s. Introduction historique générale*. Liban, Beyrouth : Dar al-gharb al-islami.
- Versteegh, K. 2000. *Greekelements in the arabiclinguisticthinking*, traduit en arabe par Kanakri M., Ammen, Jordanie : Association des Ouvriers des Imprimeries.

Notes

1. Sibawajh Al Kita:b, Société d'édition Al Aalami , Beyrut, 1967, p. 30.
2. Il est à remarquer que les grammairiens arabes considéraient que le verbe se conjugue au temps alors que la linguistique moderne a démontré que le verbe se conjugue selon l'aspect comme dans toutes les autres langues chamito-sémitiques.
3. Notons que le passif en arabe est différent du passif en français. Le verbe change de schème, le sujet disparaît, alors que le patient devient le substitut du sujet.